



Ch'tiot Caquetoire...

Chaumont-sur-Tharonne

Juillet, Août, Septembre 2022 N°2



Sommaire

Page 1
Le Chiffre
Actualités

Page 2
Agenda
des évènements

Page 3
Infos Pratiques

Page 4
Compte rendu conseil
Municipal
Zoom sur ...
Urbanisme



www.chaumont-sur-tharonne.fr

#Le chiffre

100



Figure Chaumontaise incontournable, Madame Palacin est connue de notre communauté, notamment pour son implication dans le village en tant qu'ancienne adjointe au maire et par ses talents d'auteure.

Vous pouvez découvrir ses deux ouvrages à la bibliothèque sous les titres de: « *Le monde d'hier à Chaumont-sur-Tharonne* » et « *De la seconde guerre à Center Parcs* ».

Notre citoyenne d'honneur a soufflé ses 100 Bougies !

#Actualités

Budget 2022 :

en convalescence

La préparation du budget de la commune pour 2022 revêt un caractère quelque peu paradoxal.

Le plan de relance gouvernemental nous a incité à entreprendre des investissements et en conséquence à déposer des demandes de subventions. Au final, nous ne disposerons pas des montants espérés et des projets devront être en partie différés sur 2023. Les études

préparatoires sur le transfert de la bibliothèque dans les bâtiments de la Cour Vausion avancent (solidité des toitures et structures, répartition des activités et aménagements, concertation avec les financeurs potentiels...) et les travaux reprendront début 2023. Dès l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé, le nouveau forage sera opérationnel pour l'approvisionnement en eau (investissement : 125 200 € ; subvention : 58 800 € ; demande emprunt : 66 400 €). Concernant les « Promenades du Marde-lay », l'acquisition de la par-

celle derrière le cimetière (janvier 2022) et le déplacement de la déchetterie (2023 -2024) vont permettre de bénéficier d'un parc d'une surface de 14 ha aménagé pour la détente et les loisirs (fin 2022 à 2024). L'isolation des bâtiments publics (école, logements...) exige de réaliser préalablement des diagnostics avec des objectifs d'économie. Les résultats du budget général 2021 sont les suivants :

FONCTIONNEMENT 2021				INVESTISSEMENT 2021			
	Total budgétisé	Total réalisé	réalisé		Total budgétisé	Total réalisé	réalisé
RECETTES	1 238 211 €	1 406 171,37€	113,6 %	RECETTES	927 438,40 €	332 445,04 €	33,3 %
DEPENSES	1 238 211 €	1 105 473,91 €	89,3 %	DEPENSES	927 438,40 €	757 915,20 €	68,6 %
EXCEDENT	0	+300 697,46 €		EXCEDENT	0		
DEFICIT	0			DEFICIT	0	-425 470,16 €	

RESULTAT 2021

DEFICIT -124 772,70 €

Bien que la situation se soit significativement améliorée par rapport à 2020, le bilan reste déficitaire et l'état de la trésorerie demeure d'une gestion complexe. Ces résultats sont suivis de près par le conseiller aux décideurs locaux du Trésor Public. L'équilibre budgétaire et la reconstitution de liquidités sont visés pour l'année 2023.

Le budget prévisionnel général 2022 est le suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 376 092 €	919 504,09 €
DEPENSES	1 376 092 €	919 504,09 €

Le conseil municipal a voté majoritairement les objectifs budgétaires et projets puis a délibéré en faveur d'une limitation de l'augmentation des taxes foncières à 0.8% (inférieur à l'inflation prévue en janvier 2022). A noter que la valeur des biens bâtis à Chaumont-sur-Tharonne s'est accrue de 3% en 2021.

La convalescence s'accompagne d'un état fragile dans une perspective d'amélioration et de rétablissement à court terme. La commission « budget- finance veille en ce sens ».

#Evénement

Liste non exhaustive - Evénements communiqués en Mairie

les dates
à retenir

2 et 3 juillet

Dessins en Sologne
Atelier manga
Expositions et animations
Place Mottu

1er juillet

Kermesse
de l'école



8 juillet

A partir de 18h15
Portes ouvertes de
l'accueil de loisirs
Ouvert à tous





CHAUMONT-SUR-THARONNE

Festivités

13 JUILLET

19H PLACE MOTTU
GRILLADES - BUVETTE
PAR LES GRENADES ROSES

22H A LA MAIRIE
RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23H ETANG DU MARTIN PÊCHEUR
RUE DES LAURENDIÈRES
FEU D'ARTIFICE

PLACE MOTTU
BAL - BUVETTE
PAR LES GRENADES ROSES

14 JUILLET

12H AU STADE
VERRE DE L'AMITIÉ
OFFERT
PAR LA MUNICIPALITÉ

12H30 AU STADE
REPAS
ORGANISÉ PAR LES POMPIERS
RÉSERVATION À LA MAIRIE
JUSQU'AU 4 JUILLET
salade césar, jambon à la
broche et pommes grenailles
fromages, tartelette aux fruits
adulte 15€ enfant 10€

15H AU STADE
ANIMATIONS - JEUX
PAR LA MUNICIPALITÉ

15 JUILLET

PLACE COEUR DES FOLIES
CINÉMA EN PLEIN AIR
19H30 APORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE
BUVETTE SUR PLACE
22H PROJECTION DU FILM "LA FAMILLE BÉLIER"
ORGANISÉ PAR LE FOYER RURAL



10 septembre

Galerie du Caquetoire



11 septembre

Loto-Espace Tharonne
Par l'Amicale des Anciens

18 septembre



Journée du
Patrimoine



Commune de Chaumont-sur-Tharonne

Fête de l'automne 2022

17 septembre

19h concerts gratuits à l'Espace Tharonne
boissons et tapas sur place

18 septembre

Trail des 3 garennes de Sologne
Animations musicales de rue
Animations pour petits et grands
Vide grenier
Exposants artisans et producteurs
Restauration sur place
Cassoulet et dessert 10 euros (sur réservation)

RENSEIGNEMENT A LA MAIRIE
02.54.88.84.00 contact@chaumont-sur-tharonne.fr

Vous souhaitez plus d'info sur ces manifestations;
Retrouvez les sur le Facebook et Panneau Pocket de la commune ainsi que sur le site internet de la mairie.
Vous organisez une manifestation, envoyez-nous vos infos sur communication@chaumont-sur-tharonne.fr

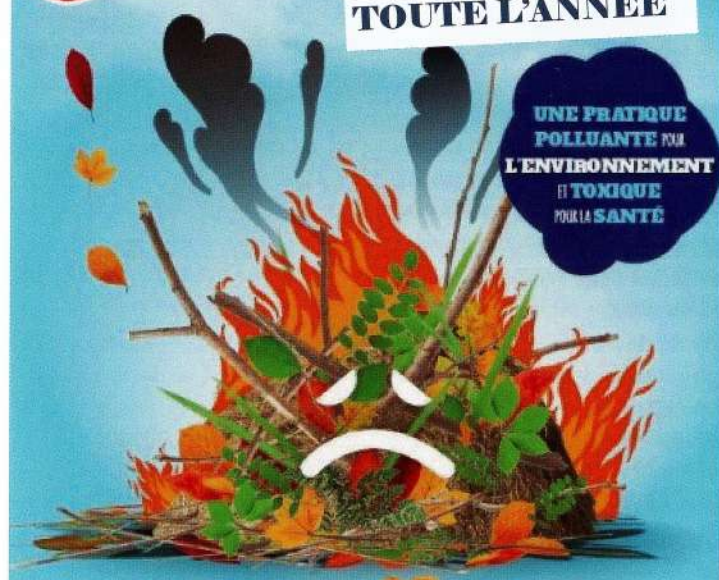
ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

TOUTE L'ANNEE

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ



Des nouvelles sur la circulation

Un nom pour l'impasse
de la zone de la
Trocherie



Une zone bleue



Afin de permettre une rotation des véhicules et éviter des stationnements prolongés, une zone bleue comprenant cinq places a été créée dans la rue longeant la place Blériot, côté nord.
La durée du stationnement est désormais limitée à 10 minutes avec disque.

Un lampadaire hors service ...

Contactez la mairie au
02.54.88.84.00

ou par mail services.techniques@chaumont-sur-tharonne.fr

Merci de préciser le numéro et la rue concernée par le problème d'éclairage public.



ÉTAT CIVIL

La demande de ces actes est **GRATUITE** et réservée uniquement aux particuliers.

Des sites internet non officiels proposent ce service payant. N'ACCEPTEZ PAS de payer pour obtenir un acte d'état civil. Contacter dans un premier temps la mairie concernée par votre acte.

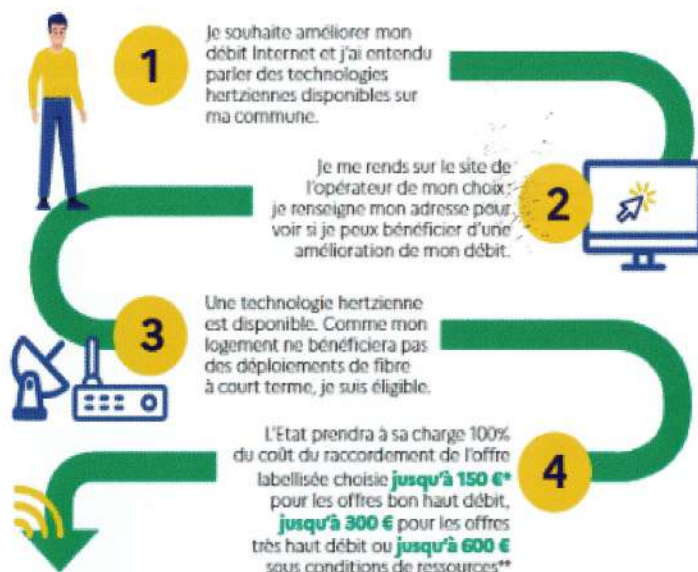
Un acte de naissance de plus de 75 ans est communicable à tout requérant sur simple indication des nom, prénom et date de naissance de l'intéressé.

Pour obtenir un acte de moins de 75 ans, il faudra justifier de votre identité.

L'INTERNET À GRANDE VITESSE PARTOUT ET POUR TOUS

Vous n'avez pas accès à une bonne connexion internet ?

Suivez ces étapes pour savoir si vous êtes éligibles au dispositif Cohésion numérique des territoires



Vous pouvez maintenant aller sur internet, envoyer des mails et regarder des vidéos simultanément grâce à un accès internet sans fils.

www.aménagement-numérique.gov.fr

Distribution de bulbes

La commune met à disposition des habitants, un mélange des bulbes extrait des massifs du village.

Nous vous attendons
avec votre panier ou votre pochette
LE SAMEDI 25 JUIN de 10 à 12h
Dans la cour derrière la mairie
Ancien local pompiers



#Compte rendu conseil municipal

Conseil municipal du 07/04/2022

Comptes de gestion et des comptes administratifs 2021

Les résultats des comptes administratifs 2021 sont conformes aux comptes de gestion dressés par le trésorier soit pour la commune en section de fonctionnement 1 105 473.91€ de dépenses et 1 406 171.37 € de recettes, soit un excédent de clôture de 300 697.46 € et pour la section d'investissement, 757 915.20 € de dépenses et 332 445.04 € soit un déficit de 425 470.16 €

Affectation des résultats de l'exercice 2021

Pour le compte administratif de l'exercice 2021 présentant un excédent cumulé de fonctionnement de 300 697.31€ et un déficit cumulé d'investissement de 425 470.16€, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 300 697.31€.

Contributions directes locales 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer le taux de la taxe du foncier bâti à 36.68 et à 36.96 pour le foncier non bâti.

Subventions 2022 aux associations

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les subventions aux associations, au titre de 2022, pour un montant total de 11 540€.

Budgets primitifs 2022

Le budget primitif 2022 de la commune a été adopté à treize voix pour et deux abstentions (Claire Simonnet; Stéphanie Petit) par le conseil municipal pour la somme de 1 376 092 € en section de fonctionnement et 919 504.00 € en investissement.

Pour les budgets annexes 2022 adoptés à l'unanimité par le conseil municipal, répartition comme suit :

Eau – Assainissement : Fonctionnement 126 416.13 € / investissement 258 744.43 €

Epicerie : fonctionnement 10 570.00 € / Investissement 36 072.84€

Energie renouvelable : Fonctionnement 7 000.00 € / investissement 86 800.00 €

Désignation d'un élu référent sécurité routière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a désigné Monsieur Alain DELETANG comme élu référent en matière de sécurité routière de la commune

Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme

Sont concernés par la modification simplifiée, trois articles du PLU pour les secteurs I AU et II AU afin de répondre aux besoins nouveaux du marché de l'immobilier et d'actualiser l'offre à la demande actuelle.

De ce fait, l'aménagement de l'ensemble devra préserver des espaces collectifs (voirie, espaces verts, réseaux) dans une proportion d'au moins 27,5 % ; les constructions devront respecter un recul de 10 mètres minimum au lieu de maximum de l'axe de toute voie publique ouverte à la circulation automobile et enfin le coefficient d'emprise au sol maximum pour les zones I AU et II AU sera de 0,20.

Contrat de concession du réseau gaz

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité, de renouveler le contrat de concession de gaz avec GRDF à la date du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 30 ans.

Soutien – Hôpital de proximité (Institut Médical de Sologne)

L'institut Médical de Sologne (IMdS), implanté à Lamotte-Beuvron, prend en charge les concitoyens avec des installations techniques de qualité et des professionnels aux compétences reconnues. Il constitue un recours naturel, de proximité et efficace pour la santé des habitants. La Sologne souffrant d'un déficit chronique d'offre de soins hospitalière et de médecine de ville, c'est dans cet objectif que le Conseil municipal de Chaumont-sur-Tharonne a décidé de soutenir à l'unanimité l'IMdS dans sa démarche d'obtenir une autorisation en lits de médecine, ce qui lui permettra ensuite d'être labellisé « hôpital de proximité ».

Jury d'assises 2023 : Mesdames Tiffany Morin, Laura Perrault et monsieur Emmanuel Jacquemin ont été retenus pour faire partie des personnes susceptibles d'être appelées comme jurés en 2023.

#Zoom sur



Un nouvel artisan à Chaumont !

Le tissu artisanal de la commune s'étoffe avec l'arrivée d'Alain COQUIS qui vient de créer son entreprise.

Après avoir travaillé 40 ans dans l'entreprise COUVRET, Alain a décidé de se lancer comme artisan. Fort d'une solide expérience, il propose un panel de services : maçonnerie, carrelage, isolation, etc....

Natif de Chaumont-sur-Tharonne, il a souhaité s'installer dans sa commune car il s'y sent bien.

Contact : 06.79.26.97.20
Ou par courriel à alain.coquis@orange.fr



Un mot Solognot

UN CAQUESIAU

Insecte diptère possédant une trompe. Il aime tourner autour de nous lors des soirées d'été.



#Urbanisme

Déclaration de travaux	Réfection toiture - Commune
	Réfection façade - Q.SIMONET
	Piscine - D.MOSNIER
	Division de terrain - L.CAMUS
	Isolation - M.SIEUR
	Panneaux solaires - R.VASSEUR
	Réhabilitation - P.POURCHASSE
	Bassin naturel - F.BONNEMAISON
Permis d'aménager	Isolation - S.CARETTE
	Création lotissement - O.LETEILLIER
Permis de Construire	Garage - S.BARON-SUARD
	Entrepôt atelier - P.POURCHASSE
	Création d'une liaison - J-F POIRIER
	Aménagement grange - M.GRUBISICI